

Discours du 14 Juillet 2023

À la fin de ce traditionnel hommage à ceux qui sont « morts pour la France », Jérôme Chialva vient d'annoncer « discours de monsieur le maire d'Aurignac ».

C'est ainsi que, depuis mes vœux du nouvel an jusqu'à la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, j'ai plusieurs fois l'occasion de m'adresser aux Aurignacaises et Aurignacais de tous les âges, essayant chaque fois de dire ce qui, dans ma fonction de maire, me semble significatif du mandat que vous avez confié au Conseil municipal.

Il y a les dates officielles, avec le discours officiel de circonstance, et les moments inscrits à notre seul calendrier communal ; et chaque fois, devant ma feuille blanche, la question « qu'est-ce que j'aurais à dire ? »

Que dire au moment de l'assassinat de Samuel Paty ?

Que dire pour officialiser le nom de Joséphine Baker à l'école maternelle ?

Que dire lorsque nous allons nous retrouver à la fin de la saison pour honorer la mémoire de Marc Granjon, dont la 5C a avant-hier formellement donné le nom à la piscine ?

Il y a un an, au dernier 14 juillet le discours s'attachait à notre système constitutionnel d'élaboration et d'application des lois de la République Française ; nous étions bien dans l'actualité puisque les élections législatives venaient d'avoir lieu moins d'un mois auparavant ; et que la première Assemblée Nationale date de 1789, dont nous célébrons chaque année le 14 juillet ...

Je me souviens ... il faisait un beau soleil, comme aujourd'hui, vous n'étiez pas extrêmement nombreux, un peu moins qu'aujourd'hui, et j'avais dit ces mots à l'attention de tous nos concitoyens du village Mon discours faisait référence au faible taux de participation au scrutin, que j'analysais comme un signe de santé précarisée de notre démocratie. Je n'avais pas la prétention de dire à mes concitoyens, ni ce qu'il fallait faire, ni comment le faire. Je voulais mettre l'accent sur l'impérieuse nécessité que chaque individu du peuple souverain ait, en permanence, présent à l'esprit que chacun de ses votes contribue à l'édification de notre société et de son devenir ; et que chaque absence de vote contribue tout autant, puisque, au bout du bout, c'est la seule majorité des voix exprimées qui fera autorité d'orientation dans la politique du pays, pour notre quotidien et en perspective de demain.

Au moment de porter le toast de l'amitié laïque républicaine, certains me firent remarquer que « c'était peut-être un peu long », « sûrement intéressant, certes, mais un peu long, à l'heure de l'apéro et avec les invités que j'ai à midi et qui vont arriver bientôt ».

Bien sûr, moi aussi je trouve qu'il est long et difficile et quelquefois fastidieux de trouver comment tenir éveillés chacune et chacun de notre collectivité villageoise, individuellement libre de ses choix de vie et en même temps personnellement

responsable de ses options et engagements citoyens pour la conduite du présent et la construction de notre avenir sociétal commun.

Si je me suis proposé pour assumer les fonctions de maire, c'est parce que, viscéralement, je sais le sens du mot « Liberté » inscrit au mur de la mairie, que je suis pétri de cette « Égalité » de tous les êtres humains et que la « Fraternité » active est mon moteur dans chacune de mes décisions et actions d'élu.

Toujours, j'ai présent à l'esprit qu'on a le choix entre « être libre ou se reposer », moi comme vous, et tous ensemble acteurs ou passagers de la même communauté de destin.

Si je parle, aujourd'hui, de la fonction de maire, c'est que nous sommes juste dans l'actualité du 14 juillet, puisque en 1789 les maires sont élus, au suffrage universel pour deux ans.

Certes, les conditions de candidature et l'accès au vote ne sont pas ceux que nous pratiquons en 2023 ; il faudra arriver en 1884 (avec le deuxième gouvernement de Jules Ferry pendant la troisième République) pour que s'établisse les contours plus contemporains du mandat de maire.

Bien sûr, la vie collective d'un village avait trouvé une organisation sous forme de commune et avec la présence d'un maire dès les 11^e et 12^e siècles C'est dire si la vie municipale est un élément structurant du quotidien de notre société française !

Et les soubresauts de l'Histoire ont plusieurs fois interrogé, bousculé, remis les maires en cause, déjà sous l'Ancien régime, avec la Révolution de 1789 et son 14 juillet, donc, mais aussi pendant les deux règnes napoléoniens et sous la Deuxième république.

En fait, chaque autorité politique nationale aura eu un avis sur la place de la commune dans le territoire et sur le rôle du maire dans l'organisation de la vie des citoyens ; il n'est que de rappeler comment le gouvernement de Vichy, en 1940, avait considéré le sujet !

Mais toujours, toujours, le peuple a voulu conserver une entité locale de gestion administrative et fonctionnelle de son territoire de vie quotidienne ; c'est le mandat que vous m'avez confié, que je sers avec une fierté citoyenne fidèle aux valeurs de notre République et toute l'humilité de ma personne devant les enjeux de la mission et la responsabilité de la tâche.

Mais c'est aussi le mandat que je sers dans l'enthousiasme partagé avec mes collègues actifs du Conseil municipal et avec notre volonté tenace de confirmer et conforter les conditions de l'intelligence collective, souvent à l'œuvre dans la commune, dans un esprit de solidarité fraternelle.

C'est grandement aux engagements des associations que nous devons cette qualité d'ambiance active et sereine, perçue par les visiteurs ; c'est cette question du « soi avec les autres » qui trouve, chez nous, sa résonance sociétale.

C'est parce que nous sommes convaincus que l'accès aux savoirs et à la connaissance du monde, la pratique de la réflexion personnelle et l'exercice de l'esprit critique constructif sont les meilleurs piliers de notre société, que nous avons mis en place le CMJ et que nous restons toujours attentifs et disponibles dans le rôle municipal auprès des écoles.

Le présent de demain viendra toujours des enfants d'aujourd'hui ... Et aujourd'hui, qu'est-ce-que le présent leur offre ?

Si je parle aujourd'hui, de ma pratique de la fonction de maire, c'est que nous sommes juste dans l'actualité de juillet 2023, puisque, vous ne pouvez l'ignorer, notre pays connaît, pour la première fois de son Histoire, la mise en danger de la vie des femmes et des hommes en charges des communes.

En lisant les journaux, en regardant la télé, en pianotant sur internet, en échangeant des nouvelles avec les habitants de villes concernées, vous avez eu un écho des menaces, des agressions ou des actes de violence commis à l'encontre des élus eux-mêmes ou bien de leurs familles ; vous avez constaté les attaques perpétrées contre les bâtiments des mairies

Lundi 3 juillet à 12 heures, à l'appel national de l'Association des Maires de France, l'AMF, nous étions une petite vingtaine d'élus et de citoyens, qui avaient pu se libérer de leur tâche du moment pour venir, devant la mairie d'Aurignac, manifester leur alerte et leur vigilance face à ces événements et dire et leur soutien à l'organisation de la République et aux instances qui en gère les territoires, notamment les Maires dans les communes. Merci à celles et ceux qui ont pu participer.

Ne vous-y trompez pas ! Mon propos n'est pas de commenter ou d'avoir un avis sur les sujets de mécontentement des personnes qui manifestent : nous sommes dans un pays démocratique qui garantit le droit d'expression du peuple ... ça, c'est politique !

Dégrader le bien public, brûler et saccager des bâtiments, symboles même de la République construite sur les bases de juillet 1789 et encore agresser et menacer de mort les représentants du peuple de la République ... ça, c'est criminel !

Profiter d'une situation économique éminemment dégradée au plan national dans un contexte mondial fragilisé par des crises et des conflits diverses et concomitantes, exploiter les légitimes craintes des personnes et leur incertitude pour l'avenir, fabriquer le récit et les images d'un chaos sans espoir, désigner des coupables et les vouer à la violence vengeresse de la rue comme exutoire libérateur relève de pratiques délibérément factieuses. Elles signent, de fait la barbarie de leurs

penseurs, des intentions de leurs commanditaires et des comportements de leurs acteurs.

Je dis aujourd'hui ce que je disais il y a un an : il appartient à chaque citoyenne et citoyen, de fait individuellement responsable parmi la collectivité territoriale de référence (Européenne, nationale, régionale, départementale ou communale) d'utiliser, ou pas, son pouvoir de déclaration de choix des lois et règlements qui encadrent sa vie, celle de ses enfants et des générations qui lui succéderont.

Les actes graves commis à l'encontre des instances municipales doivent interroger chaque personne de France, quel que soit son statut et son âge : les plus jeunes des émeutiers « casseurs » avaient à peine plus de 10 ans ! Pourquoi et comment cela est-il possible dans un pays comme le nôtre ?

Comment faisons-nous, comment allons-nous faire, pour continuer de construire une société qui se tient debout ?

Que dire aux jeunes adultes, aux adolescents et aux enfants qui auront à décider de notre avenir commun ? Comment les accompagner vers l'accomplissement de leur rôle de citoyen éveillé, réfléchi et critique, actif et constructif ?

Il nous faut, d'urgence et ensemble, parents, enseignants, adultes encadrant des activités associatives, responsables communaux et tous eux qui ont à cœur le maintien, même s'il peut être imparfait, d'engager, construire, nourrir et maintenir le dialogue intergénérationnel, d'offrir d'autres horizons que le Tik-Tok qui rend sinoque, d'autres actualités que celles des infos en boucle à la télé ou bien celles des journaux, dont les lignes éditoriales abreuvent les cerveaux de peur, de haine, de repli sur soi et de rejet des autres.

Il nous faut rester vigilants au chant des sirènes qui hurlent au « désordre de la rue » mais qui l'alimentent et en amplifient l'écho, prophètes délétères d'un chaos planétaire dont ils sauraient sauver la France, l'Europe, la Terre, par un ordre nouveau.

Il nous faut rester vigilants, critiques et actifs, pour que nous n'ayons pas demain matin le choix seul entre ceux qui se « désatanisent » et ceux qui se « restalinisent ».

Quelle que soit sa couleur, rouge, noire ou bien brune, que la peste, jamais, ne sorte de nos urnes !